



La maison des artisans a été sécurisée. VANESSA CARDOSO

Les artisans de Rolle éviteront l'expulsion

Le bâtiment occupé par une trentaine de locataires a été mis aux normes in extremis

Soulagement dans le bâtiment situé au milieu de la bretelle d'autoroute à Rolle. En décembre dernier, la Municipalité avait lancé un ultimatum au 14 janvier pour mettre les locaux aux normes anti-incendie (24 heures du 13 janvier). Dans l'intervalle, la propriétaire a effectué la majorité des modifications nécessaires, comme l'a annoncé le journal *La Côte*.

La municipale en charge du dossier, Françoise Tecon-Hebeisen, a pu visiter une nouvelle fois le bâtiment mercredi en compagnie de l'ECA. «Nous avons constaté que les locaux étaient enfin sécurisés, explique-t-elle. La propriétaire et les

ouvriers ont fait le maximum pendant les Fêtes. Je ne peux pas encore parler de décision formelle, puisque je n'en ai pas encore discuté avec le reste de la Municipalité. Mais l'ECA et moi-même sommes très positifs quant à la suite.»

La propriétaire est soulagée. «La visite s'est bien passée, même s'il reste quelques petites choses à faire pour être totalement aux normes, soupire-t-elle. J'ai eu peur, mais heureusement que j'ai eu un bon architecte et que les ouvriers ont bien travaillé.»

Bob Van Meel, de l'atelier naval Fredy Marine, respire plus tranquillement. «Je n'ai jamais été inquiet à 100%. Je savais qu'il s'agissait de mesures pour mettre la pression. Mais c'était quand même une épée de Damoclès, et je suis content qu'elle ne soit plus là.»

B.LZ